

2014/6183 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION « ANTENNE MOBILE D'ACTION CULTURELLE » POUR L'ORGANISATION DES 29ES RENCONTRES DE CONTEURS EN RHONE-ALPES, « PAROLES EN FESTIVAL » DU 19 MAI AU 8 JUIN 2014. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « Antenne Mobile d'Action Culturelle » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation des 29<sup>es</sup> rencontres de conteurs en Rhône-Alpes, « Paroles en Festival », du 19 mai au 8 juin 2014.

Créée en 1984, l'« Antenne Mobile d'Action Culturelle » mène une action culturelle pluridisciplinaire : théâtre, musique, danse, cinéma, marionnettes, variétés, expositions, arts plastiques, avec diffusion en milieu scolaire, zones rurale ou urbaine sans limite géographique.

Dans le cadre de « Paroles en Festival », l'AMAC organise des rencontres autour du conte et de l'oralité qui réunissent chaque année des professionnels, des amateurs et un public de plus en plus nombreux. En 2013, la manifestation a rassemblé environ 4 000 spectateurs sur une quarantaine de spectacles pendant 18 jours.

L'AMAC cherche à associer le conte à d'autres disciplines artistiques, telles que la musique ou le cinéma. Ainsi, le festival se poursuivra dans différents lieux :

- Du 20 au 21 mai 2014, l'AMAC proposera 2 films-contes pour adultes et une projection pour enfants au cinéma Comoedia dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

- Les 26, 27 et 28 mai, 7 nouveaux spectacles auront lieu (2 le matin, 2 à midi et 3 en soirée) à l'AmphiOpéra dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

- Entre le 19 et 24 mai, l'AMAC investira la Maison des Passages dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, un lieu de métissage, d'échanges et de réflexion sur la pratique artistique et y proposera des spectacles pour le jeune public (4 pour les crèches et 3 pour les scolaires). Plusieurs représentations sont prévues avec des conteurs régionaux et internationaux (Arménie, Cuba et Grèce).

D'autres actions seront menées durant cette période dans les bibliothèques des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements et à la MJC Monplaisir. Le Festival se produit également dans les départements de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de la Savoie et de l'Ain.

A travers ce festival, l'Association souhaite sensibiliser le public lyonnais à l'art du conte et constituer un rendez-vous reconnu du conte et de l'oralité.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 33 490 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Antenne Mobile d'Action Culturelle », je propose de lui allouer une subvention de 5 000 €. »

Vu l'avis émis par le Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

## **DELIBERE**

1. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association « Antenne Mobile d'Action Culturelle », pour l'organisation des 29<sup>es</sup> rencontres de conteurs en Rhône-Alpes « Paroles en Festival », du 19 mai au 8 juin 2014.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN